

COMPTE RENDU – CDAS 18 MARS 2021

Une seule liminaire lue, celle de Solidaires Finances Publiques, pour la défense des crédits de l'Action Sociale, des différentes prestations et le maintien des délégations départementales menacées.

Intervention de la nouvelle assistante sociale, Marlène GIBERT

Une baisse de l'activité a été constatée en 2020

L'assistante sociale a rappelé son rôle : depuis son arrivée en octobre 2020, elle indique que sa tâche principale est de répondre aux besoins des agents dans le cadre de l'aide personnelle individualisée : aide et soutien aux agents sur changements professionnels et personnels, gestion des problèmes psycho-sociaux.

Elle intervient aussi dans une approche plus globale avec un soutien aux agents et services (cas de réorganisation, événements graves ...).

Dans ce cadre plus global, des visites de postes sont planifiées.

Elle doit également intervenir dans le cadre de la prévention des risques liés au NRP (*mais on ignore qui est à l'initiative de cette démarche*).

Elle indique aussi pratiquer des « concertations », à savoir par exemple des médiations entre agent et chef de service, sur demande de l'agent, du chef de service ou à son initiative, et ce pour participer à l'amélioration des conditions de travail. *Est-ce son rôle, nous en doutons ?*

Intervention de la psychologue, Nathalie VIDAL

Une baisse de l'activité a été également constatée en 2020 (17 consultations pour 8 agents)

La psychologue met en avant quelques hypothèses pour expliquer cette situation : problème de coordination avec assistante sociale et médecin de prévention dans le cadre des nouvelles prises de fonctions, phase de sidération en 2020 en lien avec la crise sanitaire (priorités ailleurs) et difficulté pour mener ce type d'entretiens par téléphone

Elle table sur une augmentation des besoins en 2021 (ce qu'elle constate dans son activité professionnelle par ailleurs)

Lors des échanges avec les agents en 2020, elle a relevé les problématiques suivantes : difficultés dans les relations de travail, rapports conflictuels au sein des équipes et avec la hiérarchie, sentiment d'isolement et manque de soutien hiérarchique.

Elle rappelle ses objectifs : proposer un soutien psychologique pour aider au maintien de la santé mentale au travail et permettre aux agents d'identifier les ressources pour aller mieux.

Elle consulte aussi bien pour les difficultés en lien avec le travail que pour les difficultés personnelles.

Selon les troubles éventuels, elle peut orienter si besoin les agents vers des spécialistes.

Solidaires Finances Publiques insiste sur la nécessité de communiquer davantage sur ces aides (assistante sociale/ psychologue), les modalités d'accès, la confidentialité etc.

Le président du CDAS indique qu'effectivement une action de communication semble opportune auprès des agents.

Suite à l'intervention d'un membre du CDAS informant des problèmes fréquents d'agressions verbales mais aussi écrites au SIE, Solidaires Finances Publiques évoque également les difficultés rencontrées par les agents du Centre de contact qui doivent « encaisser » au quotidien l'agressivité des contribuables, ce qui génère une fatigue psychologique insidieuse.

Pour soutenir les agents confrontés à ce type de situation, il est proposé d'organiser des groupes de paroles.

La psychologue est favorable à ces groupes de paroles dans la mesure où ils permettent d'échanger, de rompre l'isolement, d'apporter des techniques pour affronter certaines situations, et de mutualiser les solutions ...

Ces groupes sont prévus par la convention des services sociaux avec la psychologue mais ne peuvent être mis en place qu'à la demande de l'autorité hiérarchique.

Budget CAL (Crédits d'Action Locale) 2021 : 24 473 € (hors restauration)

Les actions prévues par la déléguée départementale de l'Action sociale, suite au groupe de travail avec les membres du CDAS du 2 mars 2021, ont toutes été votées à l'unanimité.

Un effort particulier est prévu en 2021 pour rompre l'isolement, avec les initiatives suivantes :

- mise en place d'une bourse aux échanges de compétences/ économie circulaire avec mise en relation par la déléguée (gratuit)
- organisation d'un café des aidants avec l'appui de France Alzheimer (crédit 200 €, adhésion France Alzheimer)
- consultation avec la psychologue (1 500 €) avec possibilité de rallonge si besoin

Des actions fortes seront également menées en faveur de la culture :

- installation boîtes à livres, multimédia jeux pour échanges / partages sur les 6 plus grands sites du département (2 douanes et 4 DDFIP), en partenariat avec bibliothèque sans frontières (500 €)
- visites culturelles scénarisées sur Carcassonne (temps des croisades) et Narbonne (pandémic tour, période peste) 960 €

Comme chaque année, des Aides à la parentalité sont aussi apportées :

- aides cours / abonnement « les bons profs » lycées (4 350 €) / « wiloki » primaire collège (3 386 €)
- éveil audio culturel (histoires et musiques) pour les enfants de moins de 8 ans via la plateforme Munki 500 €
- aide à l'orientation : ONISEP (300 €)

Un budget est également réservé pour l'entretien des vélos électriques (en cours d'acquisition sur un budget dédié) 1 000 €, si mise en place en août

Par ailleurs, à la demande des agents, l'aménagement d'un espace détente est programmé pour le Centre de contact (partie restauration, crédit CAL) pour 1 000 €

Enfin, des crédits sont réservés pour l'arbre de Noël (destination et montant à préciser ultérieurement en fonction du contexte sanitaire).

En parallèle, les difficultés financières des 2 restaurants administratifs (Narbonne et Carcassonne) ont été évoquées en lien avec la crise sanitaire (activité réduite).